

Arrêté N° MA-ART-2024-083

**OBJET :** Arrêté de circulation temporaire, route barrée, rue de la Chapelle, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à partir du mercredi 17 avril jusqu'au mercredi 24 avril 2024

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

**Vu** les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

**Vu** l'article R.644-2 du Code Pénal ;

**Vu** le Code de la Route ;

**Considérant** la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **CISE TP** pour des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, rue de la Chapelle, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à partir du mercredi 17 avril jusqu'au mercredi 24 avril 2024 ;

## ARRÊTE

**Article 1 :** Pendant toute la durée des travaux, la circulation est modifiée par une **route barrée**, rue de la Chapelle, à partir du mercredi 17 avril 2024.

La circulation est possible dans les deux sens rue de la Faucterie, rue de Courvaudon, rue de Caen, rue Saint-Marc et rue de la Chapelle (du n°3 au n°25). (voir plan)



**Article 2 :** L'entreprise **CISE TP** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.

**Article 3 :** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le directeur de l'ARD,
- Monsieur VAL – Kéolis ( BUS VERTS),
- Le responsable des services techniques de Les Monts d'Aunay,
- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le responsable des Voyages de l'Odon,
- Le chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- L'entreprise **CISE TP**.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 15 avril 2024

Pour extrait certifié conforme  
le Maire, Mme Christine SALMON

